

CE QUI CHANGE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

3



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



+ Habitat et Cadre Vie + CNAV
+ Crédit d'impôts Autonomie

Personne agée de + de 70 ans
OU PA entre 60 et 69 ans avec GIR
OU personne en situation de handicap
Résidence principale sans condition d'ancienneté
Propriétaire occupant OU locataire du parc privé

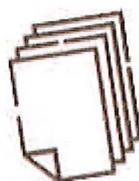
TMO: 70%

MO: 50%

Plafond de travaux = 22 000
€HT

Aide PB possible

4



Les nouveaux dispositifs de type OPAH, PIG doivent intégrer les missions MAR
notamment la réalisation d'un **audit énergétique**



Phase transitoire jusqu'au 31/12/25 = l'accompagnement OPAH/PIG vaut accompagnement MAR

Revalorisation des aides à l'ingénierie sur l'ensemble des thématiques



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



**Ma Prime
Logement Décent**
Pour un logement digne et durable